

Le FSI, avec la Caisse des Dépôts, devient le 2^e actionnaire de Carbone Lorraine

Paris, le 9 février 2010

Le FSI informe avoir franchi le seuil de détention de 10% des actions de la société Carbone Lorraine, de concert avec la Caisse des Dépôts.

Cette nouvelle montée au capital de Carbone Lorraine résulte de la volonté du FSI de s'inscrire en actionnaire de long terme du groupe pour accompagner sa stratégie de croissance.

En accord avec les dirigeants de la société et son Conseil de Surveillance, le FSI a proposé la nomination de Madame Jocelyne Canetti au Conseil de Surveillance de Carbone Lorraine.

Madame Jocelyne Canetti, 59 ans, diplômée de l'Ecole Normale Supérieure, a fait l'essentiel de sa carrière au sein d'EDF, en particulier dans des fonctions opérationnelles. Elle a été Directeur de la Division Entreprises à la Direction Commerce et exerce aujourd'hui la responsabilité de Médiateur du Groupe EDF.

A propos du FSI

Société anonyme détenue à 51% par la Caisse des Dépôts et 49% par l'Etat français, le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.

Contact FSI

Benjamin Perret
Euro RSCG C&O
01 58 47 95 39
benjamin.perret@eurorscg.fr